



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103151

VALABLE JUSQU'AU 25/02/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 06/03/2015
100 000

Raison sociale : 1000 TY SERVICES

RUE PIERRE BEREGOVOY
35150 CORPS NUDES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 501799852

Téléphone : 02 99 47 07 89

Fax : 02 99 47 11 69

Siret : 501 799 852 00030

Portable :

Code NACE : 4332A

Site Internet : www.1000tyservices.fr/

Numéro caisse de congés payés : 50 01

E-mail : mehret.desbrus@1000tyservices.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10203285304

Responsabilité légale :

CORGNE NATHAN GÉRANT / JOTTERAND MATTHIEU CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10203285304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 24/02/2022 |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 24/02/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.